

Handicap psychique et justice spatiale : de l'estimation des besoins aux services à rendre sur les territoires

Équipe : Charlie Bourin¹, Anne-Peggy Hellequin², Coralie Gandré³, Magali Coldefy⁴ et Maude Espagnacq⁴

¹ (doctorant) Université de Nanterre, Irdes. ² (encadrante) Université de Nanterre. ³ (encadrante) Irdes. ⁴ Irdes

Période de réalisation : 2025-2028

Financement : Appel à candidatures « Doctorants et 4^e année » – Programme « autonomie » 2025 de l'Institut pour la recherche en santé publique (Iresp)

Contexte

La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération d'une ou plusieurs fonctions, et inclut pour la première fois le handicap psychique. Depuis 2018, la nécessité de mieux estimer les besoins des personnes vivant avec des déficiences psychiques et les réponses à y apporter sur les territoires a été affirmée dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale (PTSM). Néanmoins, ces estimations demeurent incomplètes en France. Les données disponibles sur les besoins incluent des enquêtes sur la santé mentale, dans lesquelles les conséquences fonctionnelles des troubles, les déficiences et limitations d'activité ne représentent pas des questions centrales, tandis que les enquêtes sur les situations de handicap se sont peu intéressées aux spécificités du handicap psychique. Cette segmentation est retrouvée dans les sources de données relatives à l'offre et à la consommation de soins et services qui séparent les secteurs sanitaires, médico-social et social.

Objectifs

Dans ce contexte, l'objectif principal de cette thèse en géographie est de mieux mesurer les besoins et réponses à apporter en termes de handicap psychique et d'estimer l'adéquation des services aux besoins sur les territoires, dans une approche globale allant de la prévention à l'inclusion sociale. Nous émettons l'hypothèse que les

besoins sont variables selon les caractéristiques des territoires et actuellement mal appréhendés, faisant ainsi obstacle à l'adaptation optimale des réponses aux besoins. Les réponses seraient également multiples, partiellement développées et très hétérogènes selon les territoires.

Méthodes.....

Cette thèse s'intéressera à la fois aux situations de handicap avérées et celles à risque de l'être. Le cadre théorique reposera sur le concept de justice spatiale, une approche de la justice sociale ancrée dans l'espace, ainsi que sur une taxonomie conceptuelle des besoins et des ressources attendus dans le champ du handicap psychique, qui sera développée au début de la thèse. Une méthode d'estimation des besoins sera établie à partir d'une revue de la littérature internationale et d'un recensement actualisé des bases de données mobilisables en France. Une cartographie des besoins à l'échelle nationale et départementale sera ensuite réalisée ; le département étant l'échelon privilégié par une majorité de PTSM et couvert par les maisons départementales des personnes handicapées. Dans un second temps, un recensement actualisé des bases de données mobilisables pour estimer l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale disponible, et une typologie de cette offre sur les territoires, seront réalisées. Enfin, nous identifierons si certains territoires sont dépourvus de certaines ressources ou s'il existe des besoins non couverts par l'offre existante en lien avec le cadre conceptuel de justice spatiale, en mobilisant des méthodes cartographiques et statistiques. Une analyse approfondie sera réalisée dans deux départements contrastés, sélectionnés sur la base de la cartographie nationale, et inclura des entretiens avec des professionnels du champ et personnes concernées.

Perspectives.....

Les outils développés dans le cadre de la thèse seront mis à disposition des PTSM pour affiner leurs diagnostics territoriaux partagés dans le champ du handicap psychique et permettre de construire une offre réellement adaptée aux besoins sur les territoires. Cela facilitera l'amélioration des parcours de vie des personnes en situation de handicap ou à risque de handicap et la lisibilité de l'offre, y compris pour leurs aidants et les professionnels, pouvant conduire à améliorer les collaborations intersectorielles. Ces perspectives seront soutenues par une stratégie de valorisation incluant des communications et publications scientifiques et institutionnelles, largement diffusées auprès des différentes parties prenantes.

Valorisation

[COMMUNICATION]

Bourin C., Coldefy M., Gandré C. : De la santé mentale au handicap psychique : de l'estimation des besoins aux services à rendre sur les territoires (poster). **Congrès de la Société française de santé publique 2025 'Santé mentale publique'**, Lille, 2025.